

DROIT DES SOCIÉTÉS

Sociétés commerciales : les pièges à éviter pour le notaire habitué aux sociétés civiles

Les notaires, habitués des sociétés civiles, sont de plus en plus souvent confrontés à des montages ou projets impliquant des sociétés commerciales (cession ou donation d'actions de SAS, constitution d'une SARL de famille, mise en société d'une entreprise individuelle, opération de réduction de capital ou de dissolution...).

Dans ce cadre, l'écueil principal pour le notaire est de s'en tenir à ses « reflexes » issus du droit des sociétés civiles, le droit des sociétés commerciales différant en bien des points de celui applicable aux sociétés civiles.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Connaître les principales différences entre la société civile et la société commerciale afin d'éviter les pièges
- Savoir traiter les dossiers impliquant des sociétés commerciales les plus souvent confiés au notaire : donations de titres, apport d'un bien immobilier, opération de réduction de capital etc.
- Maitriser les principales caractéristiques juridiques et fiscales des différentes formes de sociétés commerciales.



MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposé et explication des règles applicables
- Mise en avant des actualités législatives et jurisprudentielles
- Exemples concrets et cas pratiques
- Support visuel



FORMATEURS

Virginie KERREST et Nadja SEUWEN
ou Pierre FAIVRE et Mathilde DUMONT
Juristes consultants et Animateurs de formation
du CRIDON LYON



DURÉE

7h



PUBLICS

Notaires
Collaborateurs

NIVEAU

Débutant
Initié

OBJECTIF

●●●○ Devenir expert

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base
en droit des sociétés et en
fiscalité

DROIT
DES SOCIÉTÉS



PLUS-VALUE

Acquisition des
connaissances
théoriques et
pratiques nécessaires
pour traiter avec
assurance des
dossiers impliquant
des sociétés
commerciales



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation

SOCIÉTÉS COMMERCIALES : LES PIÈGES À ÉVITER POUR LE NOTAIRE HABITUÉ AUX SOCIÉTÉS CIVILES

Plan d'intervention

1

SOCIÉTÉ CIVILE VERSUS SOCIÉTÉ COMMERCIALE EN 10 QUESTIONS

6h

- Parts sociales ou actions : quelles différences ?
- Responsabilité des associés : indéfinie, limitée, solidaire ou conjointe ?
- Les apports : comment les libérer, faut-il les faire évaluer et quelle fiscalité appliquer ?
- Société en formation : les mêmes chausse-trappes qu'en droit des sociétés civiles ?
- La société unipersonnelle : quelles sociétés sont concernées et quelles conséquences ?
- Pouvoirs des dirigeants : des pouvoirs plus étendus qu'en société civile ?
- Conventions réglementées ou interdites, autres actes soumis à autorisation ou interdits : comment les repérer et quelles incidences ?
- SARL de famille et location meublée ?
- Distribution de dividendes et réduction de capital : quelles différences par rapport à la société civile ?
- Dissolution de la société : les mêmes impacts juridiques et fiscaux que pour une société civile ?

2

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE : TABLEAU SYNTHÉTIQUE COMMENTÉ DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES JURIDIQUES ET FISCALES

1h

- Présentation et commentaire d'un tableau comparatif des différentes formes de sociétés commerciales